Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2024/3240

23.12.2024

DÉCISION (UE, Euratom) 2024/3240 DU PARLEMENT EUROPÉEN

du 17 décembre 2024

portant élection du Médiateur européen

LE PARLEMENT EUROPÉEN,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 24, troisième alinéa, et son article 228,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 106 *bis*,

vu son règlement (UE, Euratom) 2021/1163 du 24 juin 2021 fixant le statut et les conditions générales d'exercice des fonctions du Médiateur (statut du Médiateur européen) et abrogeant la décision 94/262/CECA, CE, Euratom ([1]),

vu l'article 237 de son règlement intérieur,

vu l'appel à candidatures ([2]),

vu le vote intervenu au cours de la séance du 17 décembre 2024,

DÉCIDE:

d'élire Teresa ANJINHO à la fonction de Médiateur européen jusqu'au terme de la législature.

Fait à Strasbourg, le 17 décembre 2024.

Par le Parlement européen
La présidente
R. METSOLA

([1]) JO L 253 du 16.7.2021, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2021/1163/oj.
([2]) JO C, C/2024/4914, 30.8.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2024/4914/oj.